



Le fonctionnement de l'Observatoire

L'organisation de l'Observatoire

Le **comité de pilotage** est composé des présidents et directeurs des structures suivantes :

- du directeur de la **DREAL**,
- du vice-président du Conseil régional,
- du Conservatoire botanique national de Bailleul (CBNBI),
- du Groupe ornithologique et naturaliste du Nord - Pas-de-Calais (GON),
- du Conservatoire d'espaces naturels Nord - Pas-de-Calais (CEN).

Il est l'organe décisionnel en charge du pilotage et de l'orientation du comité opérationnel (définition des priorités, validation des budgets, etc.).

Le **comité opérationnel** est composé de représentants des structures suivantes :

- de la **DREAL**,
- du Conseil régional,
- du Conservatoire botanique national de Bailleul (CBNBI),
- du Groupe ornithologique et naturaliste du Nord - Pas-de-Calais (GON)
- du Conservatoire d'espaces naturels Nord - Pas-de-Calais (CEN).

Il est chargé de proposer au comité de pilotage un organisme d'accueil pour la gestion administrative et financière de l'Observatoire, un programme d'activités et des publications.

Le **collège consultatif des utilisateurs** est une instance comprenant à la fois des naturalistes, des gestionnaires et des fournisseurs de la donnée.

Il permet une concertation optimale entre les divers acteurs.

Le **conseil scientifique** donne son avis et valide les publications, les orientations et les indicateurs de l'Observatoire.



Le **comité de pilotage** a pour rôle de piloter et orienter le **comité opérationnel** qui, à son tour, anime le **collège consultatif** et le **conseil scientifique**.

Les bureaux de l'Observatoire



L'Observatoire régional de la biodiversité

Comment se porte la nature en Nord - Pas-de-Calais ?

www.observatoire-biodiversite-npdc.fr

La mission de l'Observatoire de la biodiversité est confiée à un organisme d'accueil signataire de la Charte pour une durée de trois ans renouvelable.

L'organisme d'accueil a pour rôle de gérer le budget annuel de la mission et d'intégrer dans son personnel les salariés embauchés pour la mission.

Pour les trois années à venir, c'est le **Conservatoire botanique national de Bailleul** qui accueille la mission.



[Téléchargez la charte de l'Observatoire de la biodiversité du Nord - Pas-de-Calais](#)

Le financement de l'Observatoire

L'Observatoire de la biodiversité du Nord - Pas-de-Calais est financé par l'Europe, la **DREAL** et par le Conseil régional Nord-Pas de Calais.

